

PROJET ETABLISSEMENT MC « Els Esquirols » à Palau-del-Vidre

SERVICE PETITE ENFANCE

COMMUNAUTE DE COMMUNES ALBERES COTE VERMEILLE
ILLIBERIS

Période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026

Table des matières

I.	Projet d'accueil	4
1.	Les prestations d'accueil proposées	4
2.	Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap	7
3.	Les compétences professionnelles mobilisées	8
a.	L'équipe et les intervenants	8
b.	Le travail d'équipe	8
c.	L'analyse des pratiques professionnelles et la formation	8
d.	L'accueil des stagiaires et des apprentis	9
II.	Projet éducatif.....	9
1.	L'accueil	12
a.	Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation	12
b.	L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace	14
2.	Le soin	17
a.	L'alimentation	17
b.	Le sommeil	18
c.	L'hygiène et les soins corporels	19
3.	Le développement, le bien-être et l'éveil	21
a.	Le jeu et activités	23
b.	L'approche artistique et culturelle.....	24
c.	L'égalité fille-garçon	25
III.	Le projet social et le développement durable.....	25
1.	Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs.....	25
2.	Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement et les actions de soutien à la parentalité	27
3.	Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle	28
4.	Les partenaires.....	28
5.	La démarche en faveur du développement durable	29
IV.	Le projet d'évaluation de la qualité d'accueil	29



1. La relation au jeune enfant.....	29
2. La relation aux parents.....	31
3. La qualité organisationnelle.....	33
ANNEXE.....	34



Introduction

Conformément à la réglementation, le service petite enfance a élaboré un projet d'établissement mettant en œuvre la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant mentionnée à l'article L.214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Ainsi, il a pour objectif d'exprimer les valeurs portées par le service et cela, dans le respect de la Charte.

Ce document, après validation auprès Conseil communautaire de notre collectivité, est transmis à nos partenaires, aux parents, aux stagiaires accueillis mais aussi à l'ensemble des professionnels du service ainsi que ceux effectuant des remplacements temporaires.

I. Projet d'accueil

1. Les prestations d'accueil proposées

Le service petite enfance est un service de la communauté de communes Albères- Côte Vermeille-Illibéris (CC ACVI). Il est organisé autour de neuf structures, 7 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et 2 Micro-Crèche (MC), ainsi qu'un Relais Petite Enfance (RPE). Réparties sur l'ensemble du territoire communautaire, ces structures proposent 232 places d'accueil et sont financées par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) selon le mode de Prestation de Service Unique (PSU)

❖ Service Petite Enfance – CC ACVI

04-68-81-85-68

3, impasse Charlemagne - 66 700 ARGELES-SUR-MER

❖ EAJE « Els Barrufets »

Agrément de 47 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

eajeargeles@cc-acvi.com / 04-68-81-85-68

Rue Camille Trencat - 66 700 ARGELES-SUR-MER

❖ EAJE « Pomme Cannelle »

Agrément de 20 berceaux

Accueil du lundi au jeudi de 7h30 à 18h30 / le vendredi de 7h30 à 18h

eajebages@cc-acvi.com / 04-68-21-87-10

Rue du Boulodrome - 66 670 BAGES

- ❖ EAJE « Les P'tits Baigneurs »
Agrément de 25 berceaux
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h
eaiebanyuls@cc-acvi.com / 04-68-88-38-25
Rue Jules Ferry – HLM Michel Gineste - 66 650 BANYULS-SUR-MER

- ❖ EAJE « El Ratoli »
Agrément de 50 berceaux
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15
eaieelne@cc-acvi.com / 04-68-68-07-92
Pas de la Baneta - 66 200 ELNE

- ❖ MC « Els Esquirols »
Agrément de 10 berceaux
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
eaiepalau@cc-acvi.com / 04-68-98-24-63
Chemin du Château Villeclare - 66 190 PALAU-DEL-VIDRE

- ❖ EAJE « Les P'tits Mousses »
Agrément de 25 berceaux
Accueil du lundi au vendredi de 8h à 18h
eaieportvendres@cc-acvi.com / 04-68-82-45-22
60, bd du 8 mai 1945 - 66 660 PORT-VENDRES

- ❖ EAJE « Els Resquills »
Agrément de 25 berceaux
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
eaieastandre@cc-acvi.com / 04-68-89-00-33
Avenue Maréchal Joffre - 66 690 SAINT ANDRE

- ❖ EAJE « Les Pitoutis »
Agrément de 20 berceaux
Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
eaieasorede@cc-acvi.com / 04-68-89-35-18
Rue des Fabriques - 66 690 SOREDE

❖ MC « Très Pams »

Agrément de 10 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

eajevillelongue@cc-acvi.com / 04-68-56-12-97

Carrer les Escoles - 66 740 VILLELONGUE-DEL-MONTS

❖ RPE

Trois permanences sur le territoire

- ARGELES SUR MER : Lundi (12h-12h30) – Mercredi (9h-12h30 / 13h-17h) – Jeudi (15h-19h30) – Vendredi (12h-14h / 14h30-16h)
- ELNE : – Mercredi (13h30 -17h) – Vendredi (12h-13h30)
- BAGES : Lundi (15h-18h)

rpe@cc-acvi.com / 04-68-55-58-90

Allées Ferdinand Buisson - 66 700 ARGELES SUR MER

Ecole Joseph Néo – 66 200 ELNE

Point Jeunes – Rue Danton – 66 670 BAGES

Bien qu'elles soient similaires les périodes de fermeture des structures sont établies chaque année selon les modalités suivantes :

- Deux semaines pendant les vacances scolaires de Noël ;
- Trois semaines au mois d'août sauf l'EAJE d'ARGELES-SUR-MER ;
- Deux jours pour journées pédagogiques des professionnels ;
- Les jours fériés nationaux ;
- Certains ponts après validation de l'autorité territoriale.

Un calendrier annuel des fermetures des EAJE et MC est transmis aux parents en début d'année (de septembre à août) et affiché dans les structures.

L'ensemble des structures accueillent les enfants de 10 semaines à 4 ans selon trois types d'accueil :

- ❖ L'accueil régulier afin de répondre aux besoins connus à l'avance et récurrents (ex. 2h par semaine avec régularité sur une demi-journée spécifique)
- ❖ L'accueil occasionnel qui concerne des besoins connus à l'avance, ponctuels et non récurrents (ou des besoins pouvant être satisfaits compte tenu de places ponctuellement vacantes),
- ❖ L'accueil d'urgence pour faire face à des besoins ne pouvant être anticipés, et ayant un caractère exceptionnel ou d'urgence (parents en difficulté, hospitalisation, reprise d'un travail ou d'une formation etc.)

2. Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. ». Principe 1 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Le décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans a modifié l'article R2324-17 Code de la Santé publique : "Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale."

Le service accueille les enfants en situation de handicap ou porteurs de maladie chronique. Les équipes concourent à l'inclusion sociale des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Chaque situation sera évaluée individuellement, en équipe pluridisciplinaire en présence des parents. Ainsi, tout enfant selon ses besoins pourrait nécessiter de modalités d'accueil pour garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant et/ou du groupe d'enfants dans lequel il évolue. Ces modalités d'accueil ne sont pas figées et sont complémentaires au contrat d'accueil. Après signature de chacune des parties, le document formalisant les modalités pourra être réajusté au regard : de l'évolution des besoins particuliers de l'enfant, de la présence d'un accompagnant complémentaire à l'équipe.

En vue de généraliser l'accueil des enfants en situation de handicap en conformité avec la loi du 11 Février 2005 « égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et d'être garant du respect de leur droit d'accès aux EAJE, la CC ACVI a officialisé son partenariat avec le Pôle Ressources Hand'avant 66 (PRH66). Ainsi, dans le cas où l'enfant bénéficie d'un suivi complémentaire et/ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.), l'envoi d'une copie peut permettre, selon la situation, au Pôle Ressources Hand'avant 66 d'envisager une offre complémentaire au regard des attentes des responsables légaux. De nouvelles préconisations peuvent également être élaborées entre PRH66 et l'équipe de la structure voire d'autres professionnelles intervenant auprès de l'enfant.

Enfin, le Référent de Santé et d'Accueil Inclusif (RSAI) du service reste un interlocuteur privilégié pour garantir la continuité éducative, prévoir des temps dédiés avec les équipes des structures en fonction des situations et garantir avec le responsable de l'EAJE la mise en œuvre d'un protocole d'accompagnement adapté aux besoins de l'enfant.

3. Les compétences professionnelles mobilisées

a. L'équipe et les intervenants

Une équipe pluridisciplinaire est présente dans chaque établissement, majoritairement composée d'Éducateurs de Jeunes Enfants (EJE), Infirmières, Infirmières Puéricultrices, Auxiliaires de puériculture, Agents de cuisine, Agents titulaire du CAP AEPE et des Agents techniques.

Chaque agent a sa propre fiche de poste décrivant ses missions et ses activités au sein des structures.

Enfin, il est important de préciser qu'une psychologue et une infirmière inclusive interviennent auprès des équipes.

b. Le travail d'équipe

« Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. ». Principe 9 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Chaque équipe se réunit, afin d'évoquer le projet pédagogique. La fréquence de ses réunions est définie en fonction des besoins des équipes.

D'autres réunions sont organisées au sein du service, nous pouvons citer :

- Les réunions de direction : une fois par semaine ;
- Les réunions éducatives : une fois par trimestre ;
- Les réunions techniques (cuisine et entretien) : environ deux fois dans l'année.

c. L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. ». Principe 10 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Conformément à l'article R2324-37 du Code de la santé publique, le gestionnaire organise des temps d'analyse de pratiques professionnelles pour les professionnels chargés de l'encadrement des enfants. Et ce, à hauteur de 6 heures minimum, par an et par professionnel en dehors de la présence des enfants. Ces groupes, d'une capacité maximale de 15 professionnels, sont animés par des intervenants extérieurs spécifiquement formés, sans lien hiérarchique avec l'équipe. Ces séances ont pour objectif de permettre des échanges professionnels autour de situations ayant posé problème ou suscité des interrogations, afin d'identifier les ressources nécessaires pour mieux les appréhender.

Afin d'offrir un accompagnement de qualité aux enfants et à leurs familles, les professionnels suivent des formations afin de se tenir informer sur les nouvelles recommandations et améliorer ainsi, leurs pratiques professionnelles. Chaque agent peut faire une demande de formation individuelle en fonction de ses besoins (développement de l'enfant, droit de l'enfant, communication non violente etc.), notamment par le biais du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) mais aussi par des organismes extérieurs. Des formations collectives sont également organisées au sein du service, il s'agit de journées pédagogiques, généralement au nombre de deux par an, dont le thème et le contenu sont définis en équipes.

Enfin, chaque membre du service petite enfance, en fonction de sa fiche de poste, participe aux formations prévues par la réglementation notamment celles relatives à la Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) et aux bonnes pratiques d'hygiène en cuisine.

d. L'accueil des stagiaires et des apprentis

L'ensemble des établissements, en fonction de leur capacité, accueille des stagiaires. Afin de les accompagner au mieux, un livret d'accueil, commun au service petite enfance, leur est transmis en début de stage.

La définition des horaires et l'organisation du stage se font sous la responsabilité du directeur de l'établissement. Il est également important de préciser qu'en aucun cas, les stagiaires ne sont comptés dans l'effectif du personnel. De plus, les stagiaires sont soumis aux mêmes vaccinations que le personnel des établissements.

II. Projet éducatif

Ce projet est le fruit d'observation, de réflexion, de recherche d'échanges, d'essais, de croyances, de construction, déconstruction, reconstruction, de tâtonnement et de réussites.... Il a été co-construit avec les différents professionnels de la petite enfance de la structure grâce à des réunions d'équipes, des journées pédagogiques, des analyses de pratiques, qui permettent des échanges entre l'ensemble des agents, des observations partagées et des réflexions sur nos pratiques professionnelles quotidiennes. Il décrit les valeurs éducatives opérées par les professionnels et permet une cohérence dans la manière d'accueillir les enfants.

Nos objectifs d'accueil et d'accompagnement

- ❖ Accueillir l'enfant et sa famille dans une structure collective en soutenant les familles dans leur rôle parental
 - En se rendant disponible et en étant à l'écoute des demandes et des attentes de la famille.
 - En respectant l'individualité, la singularité de l'enfant et sa famille, et en tenant compte de leur environnement familial, social et économique.
 - En respectant les habitudes et la culture de chacun de manière à ce que les familles se sentent reconnues.
 - En proposant un accueil adapté aux besoins spécifiques de chaque famille, réfléchi et organisé avec elles.
 - En créant et développant une relation de confiance avec les familles toute la durée de leur accueil.
 - En adaptant et échangeant sur nos pratiques tout en valorisant les compétences des parents pour les accompagner dans leurs recherches d'outils et postures adaptés à leur enfant.
 - En collaborant avec la famille dans une logique de coéducation, et non de substitution, toujours en recherchant l'intérêt pour l'enfant.
 - En étant dans une démarche de respect mutuel, de considération et de bienveillance car les parents sont source de connaissances et d'expériences.
 - En organisant des ateliers et des sorties pour les parents et leur enfant afin de partager des temps de découvertes, d'expérimentation et d'échanges avec les professionnels et les familles.

- ❖ Accueillir l'enfant dans un cadre où il pourra s'épanouir en toute sécurité :
 - En respectant son rythme, en n'anticipant pas ses acquisitions.
 - En lui parlant, en l'encourageant, et en le rassurant lorsqu'il en a besoin.
 - En lui permettant d'exprimer ses ressentis et ses émotions grâce à un accompagnement et un espace pensé pour lui.
 - En prévenant et dépistant les troubles individuels, relationnels ou les exclusions sociales.

- ❖ Proposer un espace de socialisation où les enfants apprennent à vivre ensemble en construisant des liens qui humanisent :
 - En leur offrant un cadre, des repères, des limites, des échanges entre eux et avec les adultes.

- En sensibilisant les enfants aux notions de respect, de partage.
 - En permettant à chacun d'exprimer ses choix, ses envies, ses émotions et ressentis, se positionner face aux autres, apprendre à dire « non ».
- ❖ Accompagner l'enfant dans ses expériences, ses découvertes, ses capacités, sa confiance envers lui et les autres, et l'expression de ses émotions :
- En proposant un cadre d'accueil et d'accompagnement favorisant une sécurité affective et physique de chaque enfant.
 - En proposant des espaces de découvertes et d'expériences adaptés aux besoins cognitifs, affectifs, physiologiques, physiques et sociaux de chaque enfant.
 - En adoptant des pratiques et des postures, réfléchies et questionnées en lien avec les valeurs portées en équipe, dans le but d'accompagner les différentes expériences et découvertes des enfants.
 - En accompagnant les enfants dans l'expression, la compréhension et le vécu de leurs émotions par des postures adaptées en fonction des situations rencontrées.
 - En stimulant la créativité et l'expérimentation de l'enfant par des activités d'éveil et de découverte.
 - En laissant l'enfant libre de ses choix, tout en posant un cadre permettant le développement de sa personnalité et de ses relations avec les autres.
- ❖ Proposer des temps d'éveil, des jeux et des matériaux adaptés aux besoin d'expérimentation, de découverte et d'éveil des sens de l'enfant
- En pensant et aménageant un espace de vie cohérent, adapté et garantissant des repères sécurisants dont l'enfant a besoin.
 - En mettant à disposition des jeux adaptés et permettant à l'enfant de découvrir et développer ses capacités motrices, cognitives, de construction de l'imaginaire et d'interaction.
 - En proposant du matériel hétéroclite, de récupération, et des objets dont l'utilité est détournée, afin de contribuer à l'éveil des sens de l'enfant et de diversifier les propositions de jeux.
 - En proposant des temps d'ateliers adaptés aux différentes capacités de l'enfant et à ses besoins d'expérimentation pour son développement cognitif-affectif-moteur. (Ateliers de transvasement, artistique, moteur, sensoriel, cognitif, culinaire...)

- En créant des partenariats avec des instances et des intervenants pouvant proposer des ateliers et des compétences externes afin d'apporter aux enfants des éléments contribuant à leur expérimentation. (Musicien, bibliothécaire etc.).

1. L'accueil

a. Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien Accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache ».

Principe 3 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Après plusieurs rencontres entre la directrice et les parents où elle écoute les attentes de la famille, voire ses difficultés, répond aux questions des parents et élabore le dossier administratif de l'enfant, le temps de la familiarisation est arrivée, un temps où chacun va prendre le temps pour se découvrir et apprendre à se connaître.

La famille va pouvoir exprimer ses envies, ses besoins, ses questionnements, partager sa vie au quotidien si elle le souhaite et son histoire. Elle va observer les pratiques des professionnels, s'approprier les différents temps de vie et y participer.

L'enfant va découvrir et commencer l'exploration d'un nouveau lieu, faire la connaissance de nouveaux adultes et enfants, dans un cadre rassurant pour lui avec la présence de sa famille.

Les professionnels vont faire la connaissance d'une famille, de ses besoins, son histoire, ses habitudes, envies et craintes, tout en adoptant une posture d'accueil et d'accompagnement rassurante, bienveillante et respectueuse.

Le déroulement :

Pour la première partie de la familiarisation, la famille et le ou les enfants accueillis vont venir à la crèche à la même heure durant les 4 premiers jours afin d'appréhender le mieux possible cette nouvelle expérience d'accueil et participer à la vie de la structure. Un professionnel « référent » accueille plus particulièrement l'enfant et sa famille. Elle est pour lui un repère, la base d'une sécurité affective pour lui et sa famille, avec qui ils vont partager leur quotidien et créer un lien de confiance.

Ces 4 jours permettent à la famille de pouvoir prendre le temps de faire connaissance avec l'équipe à qui elle confiera son enfant, d'observer les pratiques des professionnels et le fonctionnement, de pouvoir participer et se saisir des temps de vie de la structure. Il permet la construction d'un lien de confiance

nécessaire à la sécurité affective de l'enfant pour la suite de ses expériences à la crèche. Les familles vont pouvoir observer les interactions des adultes et des enfants, celles de leur enfant et ses réactions, et ses premières expériences dans ce nouveau lieu. La famille va pouvoir prendre le temps. Elle va transmettre au professionnel référent les habitudes de vie de leur enfant et tout ce qu'elle souhaite lui confier. C'est un moment important qui permet au professionnel de mieux comprendre, sans jugement, le rythme et les activités de l'enfant, de savoir ce qu'il fait de ses temps d'éveil, de ses capacités et ses besoins dans la poursuite de son développement. Ces éléments permettront aux professionnels de pouvoir accompagner au mieux l'enfant lors de ses temps d'accueil à la crèche. Ainsi, la famille peut mieux se rendre compte de la dimension de l'accueil collectif.

Ce temps de familiarisation permet à l'enfant de découvrir le lieu où il va être accueilli. Il va faire la connaissance de nouvelles personnes et d'enfants, et va vivre de nouvelles expériences d'exploration et de jeu. Il va pouvoir appréhender ce nouveau lieu dans un cadre sécurisé pour lui avec la présence de sa famille. Il va également observer les interactions de sa famille avec les professionnels et avec les autres enfants. Chaque jour il retrouvera le même référent et les mêmes jeux afin de pouvoir instaurer un cadre rassurant et créer des repères dans ce nouvel espace.

Le référent va prendre le temps de se présenter, présenter l'équipe et le fonctionnement de la structure. Il va rassurer le parent dans le vécu de cette première expérience d'accueil. Il va prendre le temps d'écouter la famille, d'expliquer le déroulement des temps d'accueil, apprendre à connaître leurs habitudes de vie, va s'intéresser à leurs besoins et envies. La famille et le professionnel vont échanger sur les capacités de l'enfant, ses traits de caractère, son histoire et son développement global. Le référent va faire connaissance avec l'enfant, va l'observer, va observer les interactions entre lui et sa famille, aussi avec les autres enfants et adultes. Le référent répond à toutes les interrogations des parents et peut reprendre certains points évoqués par la directrice.

Ce premier contact est essentiel pour tisser un lien entre tous et créer un climat favorable au bien-être de l'enfant dans la structure. Il est important qu'une relation de confiance et de collaboration se mette en place entre les parents et les professionnels.

Puis vient le temps de la séparation. Le référent va accueillir l'enfant pour une petite journée. Ce créneau peut être raccourci en fonction de l'humeur de l'enfant, ses capacités et ses émotions vécues sur le moment.

Ce premier temps où l'enfant va vivre son expérience sans sa famille dans la structure va permettre de pouvoir observer les comportements de l'enfant, ses réactions, ses émotions, sa capacité à se sentir suffisamment en sécurité et à l'aise dans ce nouveau lieu. A chaque accueil de l'enfant et sa famille et au départ de cette dernière, la situation est verbalisée à l'enfant, de même que le retour. La référente attire son attention vers des jeux qu'il apprécie de façon à ce qu'il puisse s'investir dans une activité s'il le peut.

Elle est présente pour lui, tente de la rassurer si besoin en le prenant dans les bras, s'il le souhaite, en restant auprès de lui et en parlant avec lui. Elle l'accompagne pour qu'il se crée des repères et construire son lien de confiance avec son référent et les autres professionnels. Cela lui permet également de comprendre et d'appréhender à son rythme cette nouvelle expérience d'accueil, parfois pour certains la toute première expérience de temps vécu sans leurs familles.

Le référent est disponible et à l'écoute pour accueillir les émotions, questions, satisfactions et craintes de la famille, et va ainsi l'accompagner au mieux dans cette expérience.

La direction est également disponible afin de pouvoir reparler de l'accueil et le réajuster si besoin.

b. L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

L'accueil et les retrouvailles du quotidien :

Le temps d'accueil est un moment privilégié où la personne accueillante a un rôle majeur dans une relation individualisée avec l'enfant et sa famille. Elle recueille les informations importantes concernant l'enfant et l'accompagne dans ce temps de départ de la famille. La transition s'effectue par le dialogue. Le professionnel reste présent, disponible, mais pas intrusif, pour respecter cet instant privilégié. Il peut intervenir, pour faciliter au mieux la séparation.

L'équipe veillera à verbaliser le moment du départ de la famille et les émotions de l'enfant quel que soit son âge afin de l'aider à comprendre la situation. La famille ne doit pas partir sans avoir dit « au revoir ». Le moment de « l'au revoir » signifie que l'on se retrouvera et l'enfant a besoin de l'entendre de la part de sa famille en qui il a confiance et qu'il croit. Dans le cas où ce moment est difficile, la famille doit pouvoir trouver chez les professionnels un soutien, une écoute un dialogue permettant souvent de débloquer la situation.

L'accueil est un temps individualisé, un professionnel se détache pour accueillir l'enfant et son parent. Il demande à l'enfant s'il va bien, prend les informations que la famille veut lui confier et accueille l'enfant dans l'espace de jeux. L'espace est aménagé de façon à ce que l'enfant ait envie d'aller vers les jeux. Un temps de jeux libres est proposé aux enfants qui peuvent solliciter les adultes pour interagir avec eux. Nous veillons à rassurer les enfants qui demandent une attention particulière : fatigue, manque de sommeil, pleurs... Dans ce cas, c'est le professionnel qui a accueilli l'enfant qui va rester auprès de lui et l'accompagner jusqu'au moment où il se sentira mieux pour jouer.

Quant aux retrouvailles, c'est également un moment intense pour tout le monde. Parents et enfants ont été séparés et ont vécu des instants de vie chacun de leur côté. Pour l'enfant, il s'agit de quitter ses jeux et les autres enfants et surtout de vivre le retour de sa famille, ce qui peut prendre du temps et engendrer beaucoup d'émotions (des pleurs, des rires, de la colère, du soulagement...). Il est donc nécessaire d'être

à l'écoute de ses émotions, de le laisser s'exprimer, de l'accompagner par les mots et de respecter son rythme, sa capacité plus ou moins rapide à retourner vers sa famille. C'est un moment où les professionnels se rendent disponibles pour répondre aux questions de la famille et échanger sur le temps de l'accueil.

Le Temps du bonjour et des chansons :

Ce temps est proposé vers 9h tous les matins. Les enfants qui le souhaitent sont invités après le rangement de la salle de vie à venir participer au temps chanson qui marque un repère dans la matinée de l'enfant. Nous invitons les enfants à s'asseoir pour se dire bonjour. Nous ne forçons pas les enfants à rester assis, ils peuvent se tenir debout derrière le groupe d'enfants assis afin de ne pas les empêcher de voir. Avec une chanson gestuelle et rituelle nous disons bonjour à chacun des enfants et des adultes présents ce jour en les nommant par leurs prénoms. Il est important pour les enfants de savoir qui va s'occuper de lui aujourd'hui et quel enfant sera là. Cela l'aide à avoir une vision plus collective tout en se sentant considéré lui-même comme un être particulier.

Ensuite vient le temps de chanter les comptines qui sont choisies par les adultes et parfois avec les enfants. Elles sont dessinées sur des cartes supports et rangées dans une petite valise. Ce moment stimule le langage, apprend de nouveaux mots aux enfants, permet les échanges entre enfants et avec les adultes, le développement de nouvelles capacités motrices. Des parents en parlent car les enfants chantent ces chansons à la maison. Certains parents souhaitent même les apprendre. Ce temps se clôture par une chanson de fin qui invite les enfants à retourner vers le jeu ou des activités proposées.

L'aménagement de l'espace :

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil ». Principe 8 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités ». Principe 2 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

L'aménagement des locaux est pensé et adapté. Il évolue en fonction du groupe, il répond aux besoins, aux différents stades de développement et aux centres d'intérêt des enfants accueillis.

L'aménagement de la salle de vie est créé avec différents espaces riches et variés qui permettent à chaque enfant de développer une activité autonome et réfléchie. Il devient acteur de son développement. Grâce au jeu libre l'enfant crée, imagine, se socialise, il est confronté à des frustrations, à des satisfactions, il

apprend à les gérer, à communiquer. Il peut également décider à certains moments de ne pas jouer et de se laisser aller à la rêverie. C'est tout aussi important que l'action.

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ». Principe 4 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Pendant le jeu libre, une présence bienveillante et active de l'adulte est nécessaire. Il répond aux sollicitations des enfants et joue le rôle de régulateur. L'adulte reste vigilant, observe, reste à l'écoute, favorise la communication entre les enfants. Pour nous observer c'est porter un regard sur l'enfant, être attentif à ses attitudes, à ses comportements, à ses modes d'expression et ses interactions avec les autres. Le fruit de ces observations permet : une meilleure connaissance de l'enfant, de suivre son évolution (acquisitions, stades de développement, place dans le groupe...), de décoder des demandes, de prévenir, déceler des dysfonctionnements ou des difficultés. C'est à partir de ces observations que nous adaptons et affinons les attitudes éducatives afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Il n'est donc pas rare de nous voir assis par terre sans être dans l'action ou dans le jeu, mais restant disponible et garant de la sécurité affective des enfants.

Les bébés ont un espace dans un environnement approprié et stimulant. Les plus grands peuvent venir interagir avec les plus petits dans cet espace. Ils apprennent à faire attention aux plus petits. Les bébés sont allongés sur des tapis pour se mouvoir en toute liberté. Ils peuvent passer du dos sur le ventre librement et faire de nouvelle acquisition motrice selon leur rythme en sécurité. L'adulte respecte le rythme de ses acquisitions motrices et ne met jamais un enfant dans une posture qu'il n'a pas encore acquis. Son rôle est de l'aider à trouver le moyen d'y parvenir seul, l'aider à prendre conscience de ses accomplissements. L'adulte toujours bienveillant encourage, verbalise les acquisitions et les émotions de l'enfant. En grandissants, les bébés n'ont pas les mêmes besoins, ils peuvent en rampant, à 4 pattes, ou debout découvrir un autre environnement sous le regard attentif de l'adulte dans un nouvel espace réaménagé. C'est pour cela que l'aménagement de l'espace est en constante évolution.

Plusieurs espaces extérieurs sont dédiés à l'exploration des enfants : un côté dit "cour" avec un sol souple et des jeux extérieurs fixes (toboggan, maisonnette, balançoire) ; un côté dit "Jardin" où les enfants peuvent s'adonner aux découvertes du jardinage grâce aux bacs de plantations et un côté dit "Pinède" qui est un grand espace herbeux à l'ombre de grands pins. Notre projet est l'aménagement au "naturel" de cet espace pour favoriser la découverte de la nature pour les enfants au travers de propositions de jeux libres et d'espaces pour se cacher, jouer, manipuler, voir et ressentir (Hôtel à insectes, parcours sensoriel, cabane, attrapes rêves...)

2. Le soin

a. L'alimentation

Le repas est un instant convivial, qui favorise l'éveil sensoriel, moteur et gustatif, les échanges avec les autres enfants et adultes, et la découverte et parfois l'opposition à certaines règles de vie. Ce temps permet à l'enfant de développer ses capacités à faire de lui-même, d'explorer des goûts, des saveurs, des expériences, de découvrir de nouveaux aliments et de nouvelles textures. Le repas doit rester un moment de plaisir et l'adulte est présent et disponible afin de répondre aux sollicitations et besoin de l'enfant.

Le repas de midi :

Avant de passer à table les enfants vont par petits groupes de table se laver les mains. Ainsi ils s'initient à se savonner, à se rincer et à s'essuyer les mains. Ils rejoignent ensuite l'espace repas et s'installent à leur convenance. Il peut être demandé à un enfant de s'asseoir à la place plus proche de celle de l'adulte afin que ce dernier puisse mieux l'accompagner.

L'agent qui s'occupe des repas distribue à chacun un plateau où se trouve l'entrée, et le plat chaud. Chaque enfant mange ce qu'il veut. Nous ne forçons jamais un enfant car nous respectons ses goûts, ses habitudes alimentaires, son appétit, son rythme mais nous l'encourageons à goûter même s'il a le droit de ne pas aimer. Le dessert lui sera servi dans un deuxième temps dans une autre assiette.

L'enfant est accompagné par l'adulte pour qu'il puisse faire de lui-même. Le professionnel est présent et disponible pour aider chaque enfant en fonction de ses propres besoins ou sur proposition. Il crée un climat convivial et accompagne les découvertes gustatives (échanges autour des couleurs, des saveurs, des odeurs des aliments). L'adulte, assis avec les enfants autour de la table, encadre ce temps de repas, il peut rappeler les règles de vie et fait figure de repère pour le groupe. Pour nous, il est essentiel que le repas se passe dans le calme, sans stress et dans une ambiance détendue où chacun peut dialoguer.

A la fin du repas, nous aidons les enfants à vider leurs assiettes et trier la vaisselle dans des bacs différents. Ensuite nous leur proposons un petit gant humide pour se nettoyer les mains et le visage devant un miroir et avec notre aide au besoin.

Pour les enfants qui ne s'assillent pas encore sur des chaises, les repas seront donnés de manière individuelle à des heures différentes en fonction de leurs besoins, de l'heure du petit-déjeuner, du temps de repos du matin s'il y en a un. Selon l'âge et la capacité des enfants, le repas sera proposé sur les genoux de l'adulte, dans un transat, ou à table avec une assise adaptée à l'enfant. Avec le temps, l'enfant commence à manger seul et avec ses mains. Cette étape est nécessaire à son éveil sensoriel, moteur et gustatif. L'adulte respecte cela et accompagne l'enfant pour qu'il puisse faire de lui-même.

A tout âge, l'enfant a besoin de découvrir par le touché, nous le laissons expérimenter avec les mains si besoin en l'accompagnement petit à petit vers l'utilisation des couverts. Nous collaborons avec les familles

afin de pouvoir adapter nos pratiques autour du repas en fonction des capacités, des découvertes et des besoins de l'enfant (introduction de nouveaux aliments, repas sur une chaise, proposition de cuillère...).

Le goûter :

Les goûters sont proposés aux enfants de façon échelonnées en fonction de leurs besoins et de leur réveil du temps de repos. L'installation se fait au choix et toutes les composantes du goûter sont proposées aux enfants en même temps (produit laitier, produit fruitier, produit céréalier). Quand l'enfant nous montre ou nous dit qu'il a terminé, il range sa vaisselle dans les bacs et se nettoie les mains et la bouche avec le gant comme le midi.

b. Le sommeil

Le temps de repos est un moment important pour l'enfant. Pendant ce temps, le cerveau va construire de nouvelles connexions, va enregistrer les nouvelles découvertes et capacités que l'enfant aura acquises, le corps et l'esprit se reposent afin de pouvoir reprendre toute l'énergie nécessaire à l'enfant pour la suite de ses expériences. C'est un moment qui peut aussi être chargé en émotion pour lui, car c'est une expérience de « lâcher prise » et de perte de contrôle vécu par l'enfant. Le professionnel présent accompagne l'enfant dans son temps de repos, le rassure, le contient psychologiquement et physiquement si besoin. Il s'adapte à ses besoins, à ses habitudes et rituels. Nous respectons les rythmes et besoin de sommeil de l'enfant en faisant le choix de laisser l'enfant se réveiller de lui-même.

Nous proposons à l'enfant un temps de repos en fonction de ses besoins. Ce temps est systématiquement proposé après le repas de midi. Pour autant, l'enfant a le droit de ne pas dormir, mais simplement de se reposer.

L'endormissement se fait tout en douceur en respectant les habitudes de chacun : tétine, doudou, peluche de la halte etc. Certains enfants s'endorment seuls, d'autres ont besoin de l'adulte à leur côté, d'autres encore auront besoin que l'adulte les accompagne en leur donnant la main, en les berçant doucement etc. Nous cherchons à ajuster nos pratiques en fonction de chaque enfant et de façon à amener progressivement l'enfant à s'endormir seul et dans un cadre sécurisé. Pour la première sieste c'est le référent de la familiarisation qui couche l'enfant dans son lit et reste auprès de lui en fonction de son endormissement. Pour favoriser un cadre rassurant, chaque enfant garde la même place, cela constitue un repère plus sécurisant pour lui.

Le dortoir des grands :

Nous avons instauré un rituel autour du moment de sieste. Chaque enfant a une barquette avec son image totem pour y déposer ses vêtements après le déshabillage seul ou accompagné de l'adulte. Nous essayons d'encourager les plus grands à faire par eux-mêmes qui sont fiers de nous montrer leurs capacités. Un professionnel les accompagne ensuite dans le dortoir où les lits-couchettes sont déjà prêts. L'adulte propose ensuite un temps d'histoires, de chansons ou de comptines pour tous les enfants. A la fin de ce petit temps calme, il accompagne les enfants dans leur lit, leur dit un petit mot à chacun et éteint progressivement la lumière. Il peut laisser une veilleuse, peut chanter ou mettre une musique douce. Il reste dans le dortoir jusqu'à ce que la majorité des enfants soient réveillés. Lorsque le professionnel quitte le dortoir, la petite fenêtre à hauteur des enfants permet aux enfants réveillés de se montrer afin que nous leur ouvrons la porte. Nous ne réveillons pas les enfants pour le respect de leur rythme. Il peut donc arriver que certains enfants dorment jusqu'à l'arrivée de leur famille. A son réveil, l'enfant se lève seul à son rythme et en douceur, et est accueilli par un professionnel qui s'occupe de lui pour le change et le rhabillage. Les autres professionnelles restent auprès des enfants qui ne dorment pas et leur propose des activités ou des jeux.

Le dortoir des enfants ayant plusieurs temps de repos sur une journée :

Pour les plus petits, les temps de sommeil sont plus fréquents sur une journée. Généralement, ils ont besoin d'un temps de repos le matin, puis en fonction de sa durée, un autre plus tard dans la journée. Les temps de repos sont alors proposés aux enfants en fonction de leur rythme, besoins, des signes de fatigues qu'ils peuvent montrer, et de l'heure d'éveil du matin et de la journée. Les enfants qui ne marchent pas encore sont installés dans des lit haut à barreaux, ils dorment dans des turbulettes ou déshabillés pour être plus à l'aise. Chaque enfant a toujours le même lit afin de favoriser un repère sécurisant et rassurant pour lui.

c. L'hygiène et les soins corporels

Le temps de change de l'enfant :

Le soin le plus pratiqué auprès des enfants est le change des couches. Quand nous observons qu'un enfant a besoin de changer sa couche, le professionnel qui s'en aperçoit s'en occupe en demandant à l'enfant de venir avec lui dans la salle de change. Il laisse à l'enfant le temps de finir ce qu'il avait commencé (un livre, un jeu etc.). Le professionnel est vigilant aux mots employés (utilisation du « je »). Le change est un moment privilégié entre le professionnel et l'enfant. C'est un temps d'échange où l'enfant peut aussi développer certaines de ces capacités. Pendant le change, le professionnel explique à l'enfant ce qu'il fait,

il commente et valorise les initiatives de l'enfant. Les mots adressés aux enfants ont une importance capitale, ils marquent tout d'abord le respect que l'on a de l'enfant mais c'est aussi et surtout une façon de l'impliquer dans tout ce que l'on entreprend avec lui, ainsi il ne sera pas surpris par nos gestes puisqu'on le prévient toujours à l'avance. C'est un moment où l'enfant peut se mouvoir et où l'adulte prend son temps. Lors du change, nous veillons à favoriser le savoir-faire de l'enfant et partir de ses propres mouvements. En fonction de leurs capacités, nous leur proposons de nous assister dans ce temps de change. Allongé sur le tapis de change, ils peuvent essayer de lever le bassin pour faciliter le placement de la couche, tenir la couche ou le gant... Debout au sol, enlever seul leur couche, la mettre à la poubelle, baisser et relever leur pantalon, se laver et s'essuyer, tirer la chasse d'eau, se laver les mains...

La propreté est un sujet important pour nous car nous sommes souvent confrontés à des demandes des parents qui souhaitent que leur enfant soit propre avant d'y être prêt. Nous essayons de répondre au mieux à leurs questions et leur faire prendre conscience des différentes conséquences pour l'enfant lié à l'acquisition de la propreté (rentrée à l'école, pression de l'entourage...). Nous prenons en compte l'envie de l'enfant à être propre ainsi que différents repères : la couche de l'enfant est souvent sèche, l'enfant est gêné quand sa couche est sale et l'exprime, s'il est capable de demander ou de montrer son envie d'aller aux toilettes. D'autre part, la propreté est en lien avec ce qui se joue dans la relation parent-enfant. C'est donc à la maison que doit commencer la propreté. Et un enfant propre à la maison ne le sera pas forcément tout de suite à la crèche, cela peut demander beaucoup plus de temps. Il nous paraît important d'être vigilant sur l'acquisition de la propreté car un apprentissage forcé peut bloquer ce qui était en train de se mettre en place naturellement.

Les autres soins corporels :

Pour son confort, nous pouvons réaliser auprès de l'enfant un lavage de nez, notamment avant des temps de repas ou de sieste ce qui lui permet de pouvoir mieux profiter de ces temps sans avoir de difficulté respiratoire. Nous échangeons en amont avec la famille afin de savoir si des lavages sont réalisés à la maison et comment. Nous utilisons des pipettes de sérum physiologique.

Nous pouvons également porter d'autres soins auprès de l'enfant, notamment s'il se blesse où se cogne. Nous avons plusieurs trousse de secours avec le matériel nécessaire. Nous avons également des poches de froid pour les hématomes. Nous veillons toujours dans ces moment-là à rassurer l'enfant, à le laisser exprimer son émotion et à lui prodiguer les soins dont il a besoin. En fonction de la situation, nous contactons la famille afin de l'informer et décidons ensemble de la suite.

3. Le développement, le bien-être et l'éveil

La notion du temps, et plus encore la notion de « mesure du temps » n'est pas un concept facilement assimilable par le jeune enfant. Il est donc nécessaire de lui donner les moyens d'identifier le moment de la journée dans lequel il se trouve. C'est la répétition des actions, menées toujours au même moment et dans le même ordre, qui permet à l'enfant d'anticiper ce qui va se passer pour lui. Il est important de mettre en place des rituels. Les rituels et les repères sont des notions importantes dans le quotidien de l'enfant. Ils leur permettent de pouvoir créer un sentiment de sécurité et de se sentir rassurer dans l'environnement qu'il côtoie. Ils peuvent se traduire par des moments spécifiques comme une chanson avant un repas, la même place dans le dortoir au moment de la sieste ou du repas, une étiquette particulière pour chaque enfant afin d'identifier un casier. Les rituels deviennent des habitudes quotidiennes qui permettent à l'enfant de construire sa représentation du temps qui passe et donc de se repérer dans le temps.

Le langage, la communication, la posture de l'adulte:

L'enfant apprend en grande partie par l'imitation. Il va donc prendre appui sur le langage de l'adulte et la manière dont il s'exprime pour développer son propre langage.

Nous veillons à respecter une certaine attitude : se mettre à la hauteur des enfants, avoir un langage simple et clair en ce qui concerne des actes du quotidien, verbaliser autour des différents temps de la journée, employer une tonalité de voix adaptée à chaque moment de la journée. Les enfants sont confrontés à de nombreuses difficultés ainsi qu'à des échecs. Nous les accompagnons de façon positive, en valorisant leurs initiatives et en les encourageant à persévérer, que ce soit un bébé ou un enfant plus grand en utilisant la communication positive et bienveillante.

Par ailleurs, l'équipe est formée à la communication gestuelle associée à la parole. C'est associer des signes inspirés de la langue des signes française (LSF) à la parole. Il ne s'agit pas d'apprendre et de reproduire la langue des signes, il s'agit plutôt ici de s'en inspirer, de choisir un signe et de l'associer toujours au même mot. A force de répétitions, l'enfant comprend que le signe correspond au mot prononcé en même temps par l'adulte. Il peut alors à son tour exprimer ce mot en signant, et ce, bien avant l'arrivée du langage dit classique. En effet, les mots arrivant en moyenne à partir de 18 mois, il est souvent frustrant pour les parents et les professionnels de ne pas comprendre ce que les plus petits essaient de nous dire.. Or, dès 8-9 mois, les enfants commencent déjà à maîtriser les muscles de leurs bras et de leurs mains. C'est le bon moment pour mettre en place la communication gestuelle associée à la parole qui permet entre autres de comprendre l'enfant plus rapidement et réduire ainsi le sentiment de frustration, de faciliter les interactions avec les autres : « Bonjour, Merci, Au revoir... », de demander ce dont il a besoin : « Changer la couche », « Boire de l'eau », de poser des questions : « Où est maman ? » « Elle est au

travail. » ou d'évacuer les émotions : (colère, peur, joie, tristesse) Françoise Dolto, pédiatre et psychanalyste française du XX^e siècle, disait qu'une émotion verbalisée était en partie évacuée. Cette pratique s'inscrit dans une démarche bienveillante et respectueuse de l'enfant, elle permet d'établir un lien de confiance, de maintenir la relation individuelle, et d'améliorer et d'enrichir la communication.

Enfin, la communication passe également par des outils de langages. Les comptines, les histoires et les chansons se disent, se chantent, se miment. Elles sont un trésor culturel. Un pont entre la famille, la structure, la société, les différentes générations. L'équipe considère que ces comptines jouent un rôle fondamental dans la structuration du langage. La gestuelle qui les accompagne permet de mieux mémoriser et aussi de pouvoir participer dès le plus jeune âge (avant que l'enfant ait la capacité de prononcer ses premiers mots). Un temps est réservé chaque jour pour chanter et se dire tous bonjour.

Les livres font partie du quotidien des enfants. Certains sont à leur dispositions toute la journée ainsi ils peuvent les regarder, les déplacer et les apporter à l'adulte pour lui demander de lui raconter une histoire. Comme les comptines, les histoires permettent à l'enfant d'être plongé dans un bain langagier. Le vocabulaire et les phrases ne sont pas forcément compris en totalité par l'enfant mais contribuent à l'acquisition de la langue française et participer à un échange différent. Les histoires permettent également de nommer les émotions, ou d'interagir avec l'adulte ou les autres enfants. L'enfant reste acteur dans cette démarche de découverte.

La parentalité

Environ trois fois par an, des ateliers parents enfants ou des fêtes sont organisés dans la structure. Ils permettent la participation des parents à la vie de la crèche. Ils favorisent la rencontre dans un autre contexte que celui de l'accueil de l'enfant au quotidien. Cela permet de partager des choses différentes, ce qui développe et renforce nos relations établies auprès de l'enfant mais aussi de son parent. Ils créent des liens avec et entre les parents, ils permettent au parent et son enfant de se retrouver dans une relation individuelle : l'enfant fait découvrir ses capacités et ils partagent ensemble un instant de plaisir, d'émotion.

Il est important de soutenir la relation parents enfant, d'écouter les parents lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés avec leur enfant. Ces moments sont donc propices aux discussions entre parents mais aussi avec les professionnelles ; de plus le fait de se retrouver en petit comité favorise les échanges, les parents se sentent plus à l'aise et prennent plus facilement la parole. Soutenir les parents dans leur rôle, leur offrir une écoute dont ils peuvent parfois avoir besoin, sans jugement les aide à se positionner en tant que parents dans leurs compétences et dans l'éducation de leur enfant.

Ces ateliers sont aussi un moment où chacun peut se laisser aller à la détente, au plaisir de faire. C'est une façon d'oublier pendant un instant la routine du quotidien, de partager d'agréables moments avec leur enfant. Ce sont des moments qui nous permettent de mieux connaître l'enfant et sa famille et ainsi de mieux les accueillir au quotidien

Enfin, nous prenons des photos des enfants régulièrement, pour que les familles puissent se représenter un peu mieux la vie de leurs enfants lorsqu'ils ne sont pas auprès d'eux.

a. Le jeu et activités

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ».
Principe 4 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

C'est à travers le jeu que l'enfant se découvre et découvre les autres. Nous ne pouvons classer les activités possibles par tranche d'âge, car on ne peut affirmer qu'un enfant doit accomplir telle activité à tel moment de sa vie. Différents types d'activités sont proposés, et nous favorisons, en fonction de nos observations et des besoins des enfants : les découvertes sensorielles (peinture, jeux d'eau, atelier musical etc.), le développement moteur (parcours psychomoteur, draisiennes, danse, judo etc.), la motricité fine (puzzle, gommettes, perles, collage etc.), les activités créatrices (dessin, peinture etc.) et tant d'autres.

De plus, en fonction de leurs intérêts du moment, les enfants ont librement accès à différents espaces de jeu : jeux de construction (lego, kaplas etc.), jeux d'imitations (poupées et dînette), et espace de motricité (toboggan). Ces jeux restent à leur disposition, sans jamais perdre de vue que l'enfant doit avoir le choix entre faire quelque chose et ne rien faire. En plus des enseignements propres à chaque jeu, le jeu libre favorise les interactions entre enfants et participe à la socialisation. Les enfants vont commencer par jouer côte à côte, en acceptant la présence des autres, puis ils vont jouer ensemble et collaborer autour d'une construction de Lego ou pour s'occuper des poupées. Toutes les activités peuvent être à l'intérieur comme à l'extérieur.

L'accompagnement vers la socialisation Tous les objectifs et moyens énoncés précédemment constituent une assise nécessaire à l'enfant pour découvrir et s'insérer dans une vie avec les autres. Nous soutenons les échanges d'une manière générale et particulièrement entre les différents groupes d'âge pour encourager la stimulation réciproque. Nous amenons l'enfant à intégrer progressivement les règles de vie et les contraintes sociales qu'impose la vie en collectivité. Ainsi l'enfant accepte mieux les interdits lorsqu'on lui en explique les raisons. Selon son histoire personnelle, l'enfant se familiarise progressivement à la vie collective en apprenant les lois de la crèche et le respect des autres, enfants et adultes.

Le rôle de la nature dans le développement du jeune enfant figure comme l'un des 10 points essentiels de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, formulé ainsi :

« Le contact avec les minéraux, les végétaux et les animaux est indispensable à l'épanouissement des enfants. Accompagner leur exploration, leurs sensations des phénomènes naturels, des rythmes et des saisons, les aide à construire leur conscience du temps, de l'espace, et du vivant dans sa globalité. »

Notre projet est de développer l'espace « Pinède » pour sensibiliser les enfants à la nature.

Pour cela nous souhaitons qu'ils puissent avoir accès aux mêmes possibilités de jeux intérieur mais à l'extérieur et développer leur imagination et créativité.

Ainsi, nous avons créé un espace imitation « en naturel ». Installations en palettes pour recréer un espace imitation (dînette en bois, table basse en bois, banquettes en bois, mise à disposition des enfants de couvert en inox ou en bois, de spatules en bois, bols de différentes tailles en inox, poêles, casseroles etc. Pour faire la cuisine. Nous cherchons à construire une boîte à livre pour développer l'espace lecture.

Nous avons agrémenté l'espace de décorations extérieures pour stimuler la découverte des effets du vent (mobiles de coquillages ramassés par les enfants et leurs familles, mobiles de pommes de pin, carillon pour la musicalité etc.) Nous aspirons à créer un espace permanent pour les découvertes sensorielles et les transvasements (eau, terre, parcours sensoriel au sol).

Cet espace est riche de découvertes et d'expérimentations essentielles pour les enfants (plantation, chasses aux insectes câlins aux arbres, et d'autres ateliers accompagnés par un intervenant.

b. L'approche artistique et culturelle

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels ». Principe 5 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

L'éveil à l'art et la culture constitue un projet commun à l'ensemble du service petite enfance. Tout au long de l'année nous profitons d'interventions de professionnels qualifiés qui s'adaptent aux capacités des enfants (contes musicaux, yoga des petits, fabrications naturelles). Nous participons au Festival « Chercheurs d'Art » porté et soutenu par les crèches de la communauté des communes et dédié aux tout-petits, visant à rendre la culture accessible dès le plus jeune âge. Cet événement favorise également les échanges avec les parents, s'inscrivant ainsi dans une démarche de soutien à la parentalité.

Nous travaillons également en partenariat avec la médiathèque pour développer la curiosité de l'enfant autour du livre, du kamichi bai ou de spectacles adaptées aux tous petits programmés dans leurs locaux. La médiathèque intervient une fois par mois à la crèche. Une lectrice fait un choix de lecture pour les enfants en lien avec les thèmes abordés ou choisis par l'équipe. Un temps de lecture variable est proposés à tous les enfants suivit d'un temps de manipulation des livres. Les livres restent ensuite sur la structure

jusqu'à l'intervention suivante. Il arrive que nous sortions aussi à la médiathèque pour découvrir l'endroit et se familiariser avec cet espace de lecture dédié.

Enfin, nous proposons un temps passerelle avec les enfants qui intègrent en septembre l'école maternelle. Ce partenariat permet aux plus grands de mieux comprendre ce que c'est une école, de découvrir les futurs lieux de vie de ces nouveaux locaux. Ainsi, ils appréhenderont la rentrée différemment, peut-être plus sereins.

c. L'égalité fille-garçon

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnelles qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité ». Principe 7 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre. Il est nécessaire de veiller à ce que les petites filles et les petits garçons soient encouragés de la même manière à aller vers les activités qui suscitent leur intérêt, sans être freinés dans leur développement. L'observation et le questionnement des attitudes de socialisation différenciées des filles et des garçons sont intégrés à notre formation professionnelles. Notre attention à ne pas transmettre de manière précoce des stéréotypes de comportement liés au sexe de l'enfant va de pair avec l'accompagnement de la prise de conscience des jeunes enfants de leur identité de petite fille et de petit garçon et la fierté qu'ils en tirent.

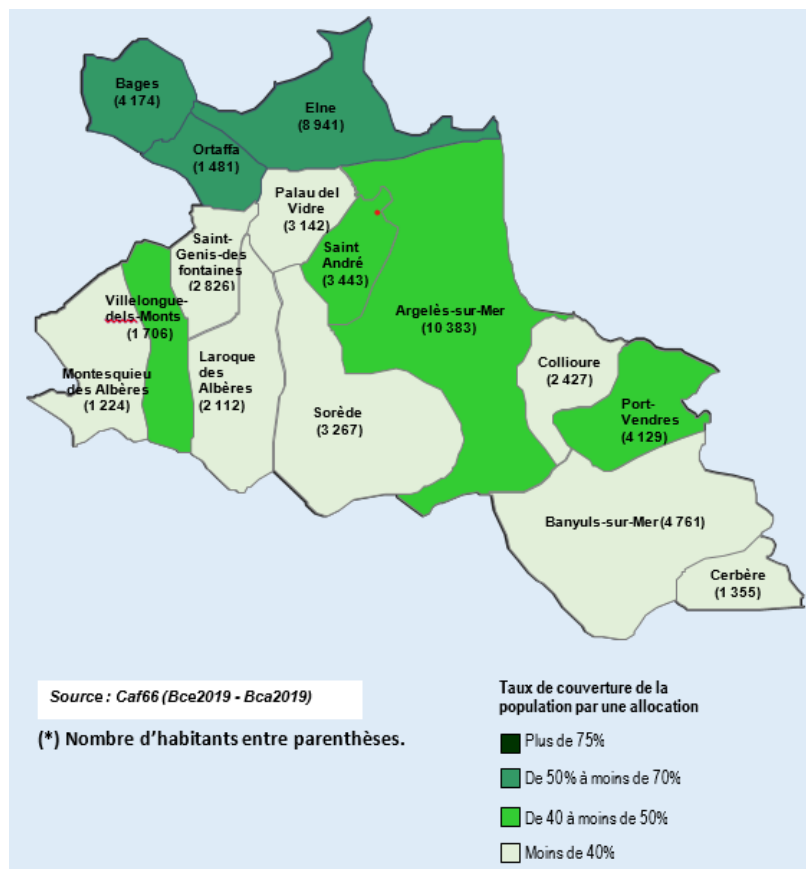
III. Le projet social et le développement durable

1. Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

Le service petite enfance est un service de la communauté de communes Albères- Côte Vermeille- Illibéris (CC ACVI). Elle est le deuxième plus important Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) du département derrière la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole. Elle regroupe 15 communes et 55 283 habitants. Son territoire est étendu et diversifié avec des réalités contrastées :

- Des communes littorales très touristiques présentant une diminution régulière de leur population ; Le coût du foncier ne favorise pas l'installation des familles avec enfants.

- Deux villes « Pôles » Argeles et Elne avec une forte attractivité et un contexte socioéconomique très différent (un quartier politique de la ville sur Elne, une augmentation régulière de la population de retraités sur Argeles + 18 % entre 2013 et 2018) ;
- Un bassin de plus petites communes avec un dynamisme démographique constant soutenu par des projets d'urbanisme.



Le nombre de familles avec enfants évolue peu à l'échelle de la CC ACVI (4% tout comme au niveau des P.O). La part des familles monoparentales a augmenté sur la période 2013-2018 (+ 9 %) pour se rapprocher de la moyenne départementale (29 % pour la CC ACVI, 32 % pour le département). Les communes d'Argeles et Elne présentent une forte hausse de ces indicateurs de vulnérabilité avec respectivement, 40 % et 42 % des familles avec enfants ayant des bas revenus et 33 % et 31 % en situation de monoparentalité (chiffres 2019).

Les indicateurs de vulnérabilité (bénéficiaires RSA, prime d'activité, monoparentalité) sont équivalents aux données départementales. Le nombre d'allocataires bénéficiaires du RSA majoré est légèrement inférieur à la moyenne départementale et celui de la prime d'activité de 3 points supérieurs, ce qui peut s'expliquer par le caractère saisonnier ou agricole de tout un pan de l'activité économique.

Année de référence : 2019

Données du territoire	CC ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS	Pyrénées-Orientales	France métropolitaine
Nombre d'allocataires	10 973	110 302	13 222 226
Nombre de familles allocataires	5 067	49 246	6 602 543
Personnes couvertes	23 888	237 750	31 814 973
Population totale	55 371	474 452	64 639 133
Taux de couverture CAF	43%	50%	49%

Source : Caf66 (Bca2019 – Bce2019)

Année de référence : 2019

Structures des allocataires	CC ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS		Pyrénées-Orientales		France métropolitaine	
	Nombre	% Evolution 2014-2019	Nombre	% Evolution 2014-2019	Nombre	% Evolution 2014-2019
Familles monoparentales	2 029	13%	20 912	10%	1 956 207	9%
Couples avec enfant(s)	3 038	-4%	28 334	0%	4 646 336	-3%
Familles allocataires	5 067	2%	49 246	4%	6 602 543	0%
Couples sans enfant(s)	610	39%	6 104	27%	662 867	20%
Allocataires seuls	5 276	57%	54 791	43%	5 931 187	42%
Familles sans enfants	5 886	55%	60 895	41%	6 594 054	39%
TOTAL	10 953	10%	110 141	8%	13 196 597	8%

Source : Caf66 (Bca2019)

2. Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement et les actions de soutien à la parentalité

La place laissée aux parents au sein des structures petite enfance est essentielle pour les professionnels, elle fait partie intégrante de l'accompagnement à la parentalité.

Tout au long de l'année des temps de partage et de convivialité sont organisés dans les structures au travers des ateliers parents-enfants, des réunions d'information et de prévention avec des professionnels spécifiques (orthophonistes, RSAI, psychomotricien etc.). Le soutien à la parentalité est inhérent de l'accompagnement des enfants, il commence dès l'inscription dans la structure et se poursuit tout au long de l'accueil de l'enfant.

Les parents sont régulièrement invités à participer aux sorties organisées par les structures, ces temps de partage en dehors des établissements sont propices aux échanges, ils permettent également aux parents de découvrir des lieux où ils pourront retourner ultérieurement.

Les responsables de structure communiquent avec les parents grâce à des affichages, des transmissions, le site internet de la CC ACVI ou encore les e-mails.

3. Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille ». Principe 1 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Le service petite enfance accueille, régulièrement ou occasionnellement, tous les enfants dont les parents en font la demande. L'inclusion et la mixité sociale sont deux principes fondamentaux pour le service qui accueille chaque famille individuellement leur permettant ainsi de concilier vie professionnelle, familiale et personnelle.

4. Les partenaires

Le service petite enfance développe et entretient des partenariats avec des institutions mais aussi avec des acteurs locaux. Parmi eux, nous pouvons citer : la Protection Maternelle Infantile (PMI), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), le Pôle Ressource Handicap (PRH), le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), les professionnels libéraux (kinésithérapeutes, orthophoniste, psychomotricien etc.), l'association Lire et faire lire etc.

Au quotidien, le service petite enfance travaille en lien étroit avec l'ensemble des services de la collectivité. Ce partenariat se concrétise à travers divers projets passerelles, notamment avec les accueils de loisirs mais aussi avec les médiathèques à l'occasion des « bébés lecteurs ». Les infrastructures de la CC ACVI, accessibles aux tout-petits, comme la piscine, sont également utilisées pour favoriser l'éveil et le développement des enfants.

5. La démarche en faveur du développement durable

Pour réduire l'impact environnemental et améliorer durablement la qualité de vie des enfants, des parents, les professionnels intègrent à leur projet pédagogique cette dimension environnementale en développant des actions concrètes chaque jour auprès des enfants.

IV. Le projet d'évaluation de la qualité d'accueil

L'accueil est un élément fondamental du projet d'établissement, car il constitue le premier lien entre la structure, l'enfant et sa famille. La qualité de l'accueil influence directement le sentiment de sécurité, de confiance et de bien-être du jeune enfant.

Ainsi, le projet d'évaluation de la qualité de l'accueil s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles, visant à identifier les axes d'amélioration afin de garantir un accueil individualisé, bienveillant et respectueux des besoins des enfants et de leurs familles. Ce projet d'évaluation est décliné selon les trois axes du Référentiel National pour l'Accueil du Jeune Enfant : la relation au jeune enfant, la relation aux parents et la qualité organisationnelle.

1. La relation au jeune enfant

La relation au jeune enfant repose sur une prise en compte attentive de ses besoins, de son rythme et de son individualité. Les pratiques professionnelles visent à garantir un cadre sécurisant et bienveillant, favorisant son bien-être, son développement et son autonomie.

LA RELATION AU JEUNE ENFANT			
Objectifs	Ce qui est fait dans la structure	Indicateurs observables	Axes d'améliorations
Relation avec l'enfant et besoins fondamentaux : Garantir sécurité affective, physique et psychique	Référent identifié, disponibilité des professionnels, respect des rythmes individuels	Enfant apaisé, explorateur, interactions positives	Ajuster la continuité de référence, affiner l'individualisation
Familiarisation : Favoriser une séparation progressive et sécurisante lors de la familiarisation	Accueil progressif avec présence des parents, adaptation au rythme de l'enfant selon un planning de familiarisation adapté à l'enfant et la famille	Confiance des parents qui ont le temps de parler avec la référente. Diminution des pleurs, enfant qui investit l'espace	Formaliser un RDV famille quelques temps après la familiarisation pour faire un point.
Doudous et tétines : Soutenir la sécurité affective	Accès libre au doudou, respect des habitudes familiales	Utilisation autonome, apaisement observable	Harmoniser les pratiques entre professionnels
Référence : Créer un lien sécurisant stable	Adultes référents identifiés dans la petite équipe	Repères clairs pour l'enfant et la famille	Renforcer la continuité en cas d'absence.
Observation professionnelle : Accompagner le développement individuel	Observations régulières, échanges en équipe lors de temps informels ou en réunion d'équipe	Ajustements pédagogiques visibles	Mettre en place un outils d'observation
Repérage handicap / TND : Repérer précocement les besoins spécifiques	Vigilance partagée, dialogue avec les familles, la RSAI	Observations répétées, adaptations mises en place	Repérer les partenaires du territoire afin de développer partenariats, mettre ne place des formations pour tous les agents.
Émotions de l'enfant : Reconnaître et accompagner les émotions	Verbalisation, posture contenant. Mise ne place de la communication gestuelle et verbale.	Enfant qui se calme avec l'adulte qui en grandissant arrive à exprimer ses émotions.	Enrichir les outils d'accompagnement émotionnel
Pleurs de l'enfant : Répondre de manière adaptée	Réponses individualisées, présence rassurante	Pleurs pris en compte rapidement	Ajuster les réponses selon les situations
Émotions des adultes : Maintenir une posture professionnelle	Échanges en équipe, régulation émotionnelle, APP	Climat apaisé, cohérence des réponses	Développer des temps d'analyse de pratiques adaptées à la micro crèche et la petite équipe.
Interactions entre enfants : Favoriser la socialisation	Médiation, accompagnement des conflits	Interactions positives observées	Renforcer l'accompagnement du vivre-ensemble
Langage: Soutenir le développement du langage	Verbalisation, lectures, comptines	Initiatives de communication	Diversifier supports et situations langagières
Cadre, repères et interdits : Offrir un cadre sécurisant	Peu d'interdictions, des règles simples, constantes et expliquées	Enfant qui comprend les règles et les intègre (verbalisation)	Se mettre en accord avec l'équipe concernant les règles afin que l'enfant ne soit pas perdu.



Jeu : <i>Favoriser le développement global</i>	Jeu libre, matériel adapté	Engagement et autonomie	Renouveler le matériel
Sommeil : <i>Respecter les rythmes individuels</i>	Rituels personnalisés, observation	Endormissement serein, sieste selon les besoins, réveil et repas échelonnés	Ajuster l'organisation selon les besoins
Change et continence : <i>Respecter l'intimité et l'autonomie</i>	Soins individualisés, verbalisation, Gestes professionnels, paroles adaptées	Enfant détendu, participation progressive	Sensibilisation continue de l'équipe
Sorties quotidiennes : <i>Favoriser le développement moteur</i>	sortie des enfants dans la cours ou la pinède quotidienne	Enfants actifs et curieux	Diversifier les jeux, proposer des activités motrices extérieurs adaptées à l'âge des enfants
Variété environnementale : <i>Stimuler curiosité et exploration</i>	Espaces aménagés et évolutifs	Intérêt renouvelé des enfants	Enrichir l'environnement dans la pinède.
Arts et cultures : <i>Favoriser créativité et ouverture</i>	Activités artistiques, musique, livres	Participation active des enfants	Développer projets culturels avec les partenaires existants.

2. La relation aux parents

La relation aux parents repose sur une communication régulière, une écoute attentive et des échanges fondée sur la confiance et le respect mutuel. Elle vise à soutenir la parentalité et à assurer une continuité des pratiques entre la famille et la structure et à permettre aux parents de pouvoir concilier vie professionnelle, personnelle et familiale.



La relation aux parents			
Objectifs	Ce qui est fait dans la structure	Indicateurs observables	Axes d'améliorations
Principes généraux liés au rôle et à la place des parents : Reconnaître les parents comme premiers éducateurs de leur enfant	Accueil individualisé des familles, prise en compte de leurs connaissances et compétences	Parents impliqués, climat de confiance	Renforcer la valorisation des compétences parentales à travers transmissions, propositions d'espaces d'échanges
Accès au lieu d'accueil : Favoriser une relation de confiance et de transparence	Accès des parents aux espaces lors de l'accueil et du départ	Parents à l'aise dans le lieu	Clarifier les modalités d'accès selon les temps de la journée
Participation des parents à la vie de la structure : Développer la coéducation	Invitations à participer à des temps de vie (fêtes, projets, temps forts)	Participation volontaire des familles	Diversifier les formes de participation
Allaitement : Respecter et soutenir les choix parentaux	Accueil du lait maternel, information des familles, respect des protocoles	Continuité de l'allaitement possible	Améliorer l'information et le soutien de l'allaitement en crèche
Communication avec les parents : Assurer une continuité éducative	Transmissions quotidiennes orales et/ou écrites (informations par mail ou flyer des événements)	Parents informés du vécu de leur enfant, partage sur les informations	Travailler davantage sur les transmissions
Écoute des demandes parentales : Prendre en compte les besoins exprimés	Échanges individualisés, réponses adaptées, sondages par mail	Parents qui osent formuler des demandes	Clarifier ce qui relève du possible ou non
Pratiques parentales : Respecter la diversité éducative	Posture d'écoute, adaptation dans le cadre collectif	Cohérence entre maison et structure quand c'est possible	Mieux formaliser le cadre éducatif partagé
Jugement et non-jugement: Garantir une posture professionnelle respectueuse	Accueil bienveillant, neutralité dans les échanges	Climat de confiance, absence de tensions	Renforcer la sensibilisation de l'équipe par des formations
Accompagnement à la parentalité: Soutenir les parents dans leur rôle	Échanges, conseils si demandés, orientation vers partenaires, proposition d'ateliers dans la crèche.	Parents rassurés et soutenus	Développer des actions dédiées
Inclusion de tous les enfants et de leurs familles : Garantir l'égalité d'accueil	Adaptation des pratiques aux situations familiales, sociales ou culturelles	Enfants et familles accueillis sans distinction	Renforcer les partenariats et formations
Accueil des familles en situation de vulnérabilité : Prévenir les ruptures d'accueil	Vigilance, accompagnement individualisé	Maintien de l'accueil, relations apaisées	Structurer un réseau de partenaires
Coopération avec les familles: Construire une relation durable	Échanges réguliers, ajustements partagés	Cohérence éducative	Formaliser les temps d'échange plus régulier, propositions de participations à la vie de la structure sur des temps dédiés.

3. La qualité organisationnelle

La qualité organisationnelle repose sur une organisation structurée et cohérente de la structure, garantissant la continuité de l'accueil, la sécurité des enfants et la qualité des pratiques professionnelles. Elle vise à assurer un fonctionnement conforme aux exigences réglementaires et aux besoins des enfants et de leurs familles

La qualité organisationnelle			
Objectifs	Ce qui est fait dans la structure	Indicateurs observables	Axes d'améliorations
Principes de la politique qualité (niveau institutionnel) : Garantir un accueil de qualité cohérent et sécurisant	Projet éducatif et pédagogique formalisé, partagé avec l'équipe et les familles	Documents connus et appliqués	
Démarche d'amélioration continue : Faire évoluer les pratiques professionnelles	Temps de réflexion en équipe, auto-évaluation	Ajustements visibles des pratiques	Formaliser un plan d'action annuel
Prévention de la maltraitance institutionnelle : Garantir la bienveillance	Posture professionnelle bienveillante, vigilance collective	Absence de pratiques inadaptées	
Prévention de la maltraitance intrafamiliale : Repérer et orienter les situations préoccupantes	Observations, échanges d'équipe, respect des protocoles	Signalements et accompagnements adaptés	
Pratiques organisationnelles : Assurer une organisation fluide et sécurisée	Planning adapté, répartition claire des rôles	Continuité de l'accueil	
Gestion des effectifs et continuité de service : Maintenir la qualité de l'accueil	Anticipation des absences, recours à des remplaçants diplômés pour une diplômée absente	Taux d'encadrement respecté	
Qualité des emplois : Favoriser l'engagement professionnel	Reconnaissance des compétences, mise en avant du travail et des projets proposés et mis en œuvre.	Stabilité de l'équipe, propositions de projets, engagement dans le projet pédagogique.	Améliorer l'attractivité des postes
Conditions de travail : Préserver la santé et le bien-être au travail	Ecoute, commande de matériel adapté	Climat de travail serein	Poursuivre l'amélioration ergonomique, l'aménagement d'une salle de pause.
Pratiques managériales en accueil collectif : Soutenir et encadrer l'équipe	Management de proximité, écoute, accompagnement	Équipe impliquée	Structurer les entretiens professionnels
Communication interne : Favoriser la cohérence des pratiques	Réunions d'équipe, échanges réguliers	Information partagée	Formaliser les supports de communication
Formation professionnelle : Développer les compétences	Accès à la formation continue	Évolution des pratiques	Identifier les besoins prioritaires



ANNEXE



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.